

MA TERRE, MES BOIS...

LA LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE
DES PROPRIÉTAIRES RURAUX DE WALLONIE

NTF

N°20

AVRIL
MAI
JUIN
2020

Conférence de l'Assemblée
Générale 2020 PAGE 3

Peste Porcine Africaine: reprise des
travaux forestiers au printemps, alors
que le monde s'arrête... PAGE 4

PPA, scolytes... et
Coronavirus: une crise
«Poupée russe» PAGE 6

Décret sur le bail à ferme:
5 types de contrats PAGE 8

Propriétaire recherche
locataire pour relation stable et
transparente PAGE 10

Les coefficients de fermage.
On n'est toujours pas d'accord PAGE 11

www.FEADER-Wallonie.be, une
nouvelle vitrine pour les projets
ruraux wallon PAGE 11

Colloque groupements
forestiers: une soirée d'échanges
encadrée par des spécialistes PAGE 12

Enquête sur le Scolyte PAGE 13

Implantations de relais de
téléphonie mobile et autres
emprises. À quoi faut-il veiller en
tant que propriétaire ? PAGE 14

Les espèces exotiques
envahissantes: de nouvelles
obligations pour le
propriétaire ? PAGE 17

Le Secrétaire d'État américain
de l'Agriculture, Sonny Perdue,
en visite chez un éleveur de
Blanc-Bleu. PAGE 18

SAVE THE DATE

L'Assemblée Générale de
NTF du 18 juin est annulée !

L'AG statutaire se tiendra
le mardi 1^{er} septembre 2020.
(lieu et horaire à préciser)

La conférence aura lieu selon la
disponibilité de nos Ministres, soit
le 1^{er} septembre, soit à une date
ultérieure.



Au revoir,

Très chers membres,
pour la dernière fois, je
prends la plume pour un
éditorial de notre revue
« Ma Terre, Mes Bois ».

En effet, à l'issue de
notre assemblée générale en juin prochain,
je terminerai mon second et dernier mandat,
nos statuts ne permettant pas d'en solliciter
un troisième. Et c'est fort bien ainsi, car il est
indispensable d'avoir un renouvellement à la
tête de nos organisations. Cela fait aussi partie
de la biodiversité !

Tout d'abord, j'ai été très impressionné par
l'autorité dont a fait preuve notre Première
Ministre, elle a su s'entourer de l'avis d'experts,
et ensuite imposer par son calme et son empa-
thie à toutes les régions des mesures drastiques,
dans un pays malheureusement aussi divisé
que le nôtre, c'est assez remarquable pour
être souligné.

En ce qui me concerne, le confinement dans ce
cadre merveilleux qu'est le Condroz doit plutôt
être considéré comme un bienfait. Mais cela
n'empêche pas à la situation sanitaire d'être
très préoccupante. Nous traversons une crise
grave avec les incertitudes qui planent sur
notre futur, mais nous observons aussi des
investissements personnels extraordinaires,
particulièrement dans les professions médi-
cales et paramédicales.

Il est encore trop tôt pour savoir quel impact
cette crise aura sur nos comportements futurs.
Je souhaite en tout cas que nos droits de
propriétaires soient toujours respectés, parce
que nous sommes respectables dans la manière
dont nous exerçons nos droits de gérer nos
biens ruraux, chacun avec nos différences, que
ce soit l'expérience ancestrale acquise de nos
parents qui eux-mêmes l'avaient acquise des
leurs, que ce soit par le recours à des experts
forestiers pour nous aider à entretenir et à
sauvegarder nos belles forêts. La propriété
privée est gage de bon entretien et de non-dé-
gradation, car les propriétaires ont dans leurs
gènes la volonté de transmettre. Nous devons
nous défendre de ceux qui considèrent que,
EUX « ils savent », et qui veulent nous imposer
une série de contraintes, d'ailleurs pas toujours
cohérentes entre elles. Soyons vigilants ! Veillons

à ce que les règles que le pouvoir politique
tentera de nous imposer soient toujours bien
étayées par des avis scientifiques pertinents.
Méfions-nous de la confiscation rampante de
la propriété rurale ! Soyons des exemples de
bons gestionnaires, et surtout faisons-le savoir
au grand public.

Un bilan de 7 années de Présidence :

Le nouveau décret sur le bail à ferme a bien sûr
été la partie la plus importante de nos actions
de ces dernières années. 5 ans de négociations
avec les syndicats agricoles, car le Ministre
Collin voulait bien entériner un accord que nous
aurions obtenu avec les syndicats agricoles,
mais il ne voulait certainement pas imposer
des changements qui n'auraient pas eu leur
aval, même si, in fine, ils auraient été bien
nécessaires pour rendre le bail à ferme attractif
pour tout le monde. C'est pour cela que vous
avez peut-être l'impression que ce change-
ment n'est pas une réelle amélioration. Vous
constaterez quand même, à l'usage, que de
petits changements, comme le renversement
de la charge de la preuve de certains actes vous
rendra un peu d'autonomie dans la gestion
de vos baux à ferme. Un sujet reste ouvert :
la formule d'indexation des fermages. Nous
avons entamé des discussions avec la Cabinet
du Ministre Borsus en vue de démontrer que le
revenu agricole qui sert de base au calcul de
la formule d'indexation n'est pas représentatif
du revenu réel de l'agriculture.

Le décret sur les sentiers pris au début 2014
devait être suivi d'une phase pilote. Nous nous
sommes rendu compte que NTF n'était pas
le bienvenu autour de la table de discussion
sur cette phase. Celle-ci a été sabotée par le
Ministre Di Antonio, et à ce jour rien n'a été
fait ! A qui profite le vide ?

Plus récemment, la crise de la PPA ou la crise
des scolytes a démontré à quel point il est diffi-
cile de faire comprendre au monde politique
nos points de vue de propriétaire-gestionnaire.
Il faut comprendre que derrière nos revendica-
tions, c'est l'avenir de nos forêts et des terres
agricoles qui se joue, mais je crains que certains
pensent que cela doit se faire sans nous.

